



Flines-les-Râches, le 27 février 2019

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 février 2019

Le Conseil Municipal, présidée par Annie GOUPIL, Maire, s'est réuni le lundi 25 février 2019, suite à la convocation du 19 février 2019.

Présents : MM. Annie Goupil, Annie Monnier, Jean-Paul Copin, Annick Bigourd, Dominique Prévost, Georges Pot, Micheline Mession, Jean-Michel Montois, Annie Butruille, Jean-Marie Tricot, Pierre Dhinaut, Simon Lesur, Dominique Dargelly, Fanny Chrétien, Christian Coulon, Noëllie Rapisarda, Nathalie Serpillon.

Excusés :

Mme Patricia Vanneste, Adjointe au Maire, excusée, donne pouvoir à Annick Bigourd.
Mme Muriel Doudok, Adjointe au Maire, excusée, donne pouvoir à Fanny Chrétien.
Mme Valérie Morelle, Conseillère Municipale, excusée, donne pouvoir à Annie Goupil.
M. Yves Fauquette, Conseiller Municipal, excusé, donne pouvoir à Jean-Paul Copin.
Mme Cathie Trichot, Conseillère Municipale, excusée, donne pouvoir à Simon Lesur.
Mme Nathalie Lenotte-Dhinaut, Conseillère Municipale, excusée, donne pouvoir à Micheline Mession.
Mme Florence Knockaert, Conseillère Municipale, excusée, donne pouvoir à Annie Monnier.
M. Edouard Caudrelier, Conseiller Municipal, excusé, donne pouvoir à Noëllie Rapisarda.
M. Jean-Michel Zabinski, Conseiller Municipal, excusé, donne pouvoir à Christian Coulon.

Absente : Véronique Pollet

Secrétaire de séance : Jean-Paul Copin

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

1/ ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2018

Ce procès verbal n'appelle aucune observation et est accepté à l'unanimité.

2/ RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Obligatoire dans les deux mois précédant le vote du budget, ce rapport présenté par Madame le Maire reprend les orientations budgétaires, les prévisions d'investissement, la structure et la gestion de la dette pour 2019.

Il reprend également des éléments de comparaison avec les années précédentes, en dépenses, en recettes mais aussi en capacité d'autofinancement et de désendettement de la commune. Dans la continuité de 2017, l'autofinancement brut de l'année dernière augmente pour atteindre 737.690,00€ et la capacité de désendettement baisse à moins de 4 ans, niveau très favorable.

Ce rapport, consultable sur le site de la commune, n'a fait l'objet d'aucune observation et contestation.

3/ ADMISSIONS EN NON-VALEUR

A la demande du trésorier municipal, le Conseil Municipal, à l'unanimité, admet en non-valeur des titres émis (cantine, centre aéré...) de 2000 à 2011 et qui ne peuvent plus aujourd'hui être recouverts, les familles concernées faisant l'objet d'un surendettement ou d'un procès verbal de carence. La somme totale (4.060,45€) sera prévue au budget 2019.

4/ INTERCOMMUNALITE

4.1 Communauté d'Agglomération du Douaisis

Monsieur Jean-Paul Copin, Adjoint au Maire et délégué communautaire, est désigné à l'unanimité membre pour la commune à la commission de transfert de charges de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (bientôt Douaisis Agglo).

4.2 SIDEN – SIAN

Comme pour les 3 années précédentes, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de refuser la fiscalisation de la contribution au service de défense contre l'incendie et de la régler sur le budget communal. Cela évite aux ménages flinois une imposition directe supplémentaire.

5/ CONVENTIONS – CONTRATS

5.1 Renouvellement convention RAM Ribambelle

La convention avec le Relais d'Assistantes Maternelles Ribambelle est renouvelée pour 2019 pour un coût annuel de 5.100€.

5.2 Renouvellement contrat maintenance et hébergement des archives communales

Ce contrat est poursuivi pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019 au même coût que précédemment soit 91,80€ TTC mensuels.

5.3 Renouvellement convention mise à disposition de personnel

Cette convention passée avec l'association Interm'aide est reconduite pour 2019 et permettra encore la mise à disposition de personnel en remplacement ponctuel et de dernière minute des agents indisponibles en restauration scolaire, garderie ou entretien des bâtiments.

6/ CDG 59

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion volontaire de la Régie Personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles au Centre de Gestion de la Fonction Publique du Nord (CDG 59).

7/ INFORMATIONS DIVERSES

- Les bilans d'activités 2017 du Parc Naturel Régional et de SOLIHA sont à disposition en mairie et sur leur site.
- Compteur Linky : l'arrêté municipal pris par Madame le Maire pour réglementer la pose de ces compteurs a fait l'objet d'un recours gracieux de Monsieur le Sous-Préfet et d'un recours par Enedis auprès du Tribunal Administratif de Lille, dans les deux cas pour caractère abusif. Cet arrêté a donc été retiré.
- Le site gérant aujourd'hui la dématérialisation des marchés publics de la commune allant cesser, ce service sera repris par la société CREATIC, hébergée au CDG 59.